



# Les Palmés de la Seille

114 Chemin du Calvaire - Espace Associatif Charles HERMITE  
57260 DIEUZE

Mail: club@lespalmesdelaseille.fr Tél. : 06 03 72 82 80



## FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 10-11 ans

Libellé	Formations	Montant
<b>GRUPE 1 → TECHNIQUE</b> L'adhésion au groupe 1, permet l'accès aux <b>Groupes 2, 3 et 4</b>	<input type="checkbox"/> Licence + Cotisation Club + accès piscine <input type="checkbox"/> Bz <input type="checkbox"/> Ag <input type="checkbox"/> Or <input type="checkbox"/> PE12	<b>195,50 €</b> Formation comprise <b>40,00 €</b>
<b>GRUPE 2 → TIR SUR CIBLE</b> L'adhésion au groupe 2, permet l'accès aux <b>Groupe 3 et 4</b> uniquement	<input type="checkbox"/> Licence + Cotisation Club + accès piscine <input type="checkbox"/> Bz <input type="checkbox"/> Ag <input type="checkbox"/> Or	<b>112,50 €</b> <b>21,00 €</b>
<b>GRUPE 3 → APNEE</b> L'adhésion au groupe 3, permet l'accès au <b>Groupe 4</b> uniquement	<input type="checkbox"/> Licence + Cotisation Club + accès piscine <input type="checkbox"/> Pass Apnée <input type="checkbox"/> Pass Eau libre	<b>107,50 €</b> <b>21,00 €</b>
<b>Groupe 4 → NAGE AVEC PALMES</b>	<input type="checkbox"/> Licence + Cotisation Club + accès piscine	<b>102,50 €</b>

Note : Une remise de 30€ sera accordée à partir d'une troisième inscription pour un même foyer.

TOTAL

NOM et Prénom : .....

Règlement numéraire ou par chèque n°: ..... Montant: ..... Banque: .....

Signature: ..... Date: ..... Visa du Trésorier: .....

### FUTUR(S) NIVEAUX() & QUALIFICATION(S) - INSCRIPTION - Assurance LAFONT:

- Avant de vous inscrire dans une formation, veuillez prendre connaissance des conditions et vérifiez que toutes les conditions préalables soient remplies. Renseignements auprès du Président du club.
- Le règlement par chèque ou virement est accepté: **C.I.C. DIEUZE** IBAN: **FR76 3008 7333 0300 0187 3000 107**  
BIC: **CMCIFRPP**  
Préciser dans votre virement le **NOM, Prénom et Motif**.
- Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique (Voir ASSURANCE LAFONT)
- Le forfait d'inscription aux passages des brevets niveau P1 ou P2, comprend la participation à 2 fosses, valable lors de la dite formation.

Inscrit au Registre des Associations sous Volume 171 folio 46

Club agréé Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-marins sous le n° 06-57-0105, 16 mars 1981

Club agréé par Jeunesse et sports sous le n° 57 88 67, en date du 16 mars 1981 × Siret 439 437 393 00010 - APE 9312